



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR  
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex

Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 31 Mai 2016

Cadres et Cadres Sup.

## LETTRE OUVERTE AUX CADRES

**N**ous avons décidé de nous adresser particulièrement à vous, aujourd'hui, car nous sommes une très large majorité à être opposés à la Loi travail.

**N**ous sommes des millions à nous être mobilisé-es depuis plus de 2 mois, en signant une pétition, en manifestant, en faisant grève, en interpellant les député-es ou encore en débattant.

**À** l'Assemblée comme dans le pays, le gouvernement est minoritaire, il en est réduit à utiliser le 49-3 pour faire passer sa Loi. Les mouvements de grève s'amplifient dans de nombreux secteurs. Ces mobilisations ne doivent pas se limiter à certains secteurs ou concerner seulement les personnels d'exécution.

**VOTATION  
CITOYENNE !**

**L**e projet de Loi travail en, par exemple, facilitant les licenciements, en baissant la rémunération des heures sup ou en permettant aux entreprises de contourner la Loi pour faire du dumping social, menace les conditions de vie et de travail de toutes et tous.

**C**ertaines de ses dispositions concernent plus particulièrement les cadres, comme l'extension des forfaits jours, la possibilité par accord d'entreprise d'imposer des clauses de mobilité et de baisser les salaires, ou encore la baisse des indemnités en cas de licenciement abusif.

**L**orsque l'on est cadre, il est parfois difficile de faire grève, parce que les directions, au nom du « devoir de loyauté », veulent faire croire que l'exercice des responsabilités exclut la liberté d'expression et de mobilisation ou parce que la charge de travail est deux fois plus importante le lendemain. Il est pourtant déterminant que nous nous fassions entendre.

**C**ar, si ce n'est nous : Qui dira que les cadres au forfait jours travaillent, en moyenne, 46h30 par semaine ? Que les femmes voient, de façon récurrente, leur carrière stagner ? Qui parlera de notre travail, qui peu à peu se vide de son sens à force de management par les coûts et d'exigences chiffrées à mille lieues de notre professionnalisme ? Qui dénoncera le fait que nous pouvons être en désaccord avec les choix et pratiques de notre employeur tout en étant obligés de les porter auprès des autres salarié-es ?

**E**xigeons une réduction de notre temps et charge de travail, proposons la mise en place d'un droit d'alerte, de refus et d'alternative pour nous permettre de faire primer notre éthique professionnelle, imposons un management alternatif, valorisant l'autonomie et le travail en équipe et gagnons l'égalité professionnelle !

**L**e projet de Loi El Khomri est maintenant examiné par le Sénat. Il devrait être débattu en séance à compter du 13 Juin, avant un retour à l'Assemblée Nationale prévu fin Juin-début Juillet.

**METTONS À PROFIT CETTE PÉRIODE POUR FAIRE ENTENDRE NOS EXIGENCES ET INSCRIVONS-NOUS DANS LA MOBILISATION CONTRE CE PROJET DE LOI !**

- ❖ En informant et débattant du projet de loi,
- ❖ En nous mobilisant dans les manifestations,
- ❖ En apportant une aide financière de solidarité à la CGT,
- ❖ En participant à la votation citoyenne proposée par la CGT



## **RETROUVONS-NOUS DANS LA MANIFESTATION NATIONALE À PARIS LE 14 JUIN !**

### **Bulletin de contact et de syndicalisation CGT**

Nom .....	Prénom .....
Adresse .....	
.....	
Code Postal .....	Ville .....
(Facultatif) Téléphones → (perso) .....	→ pro .....
Grade/Classification .....	Métier .....
Service/Bureau (nom et adresse) .....	